

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2021-2022
Préscolaire
École Harfang-des-Neiges**

- Une **première communication écrite** portant sur l'intégration au préscolaire, les relations avec l'enseignante et avec les autres enfants, la participation de l'élève aux activités proposées ainsi que sur sa capacité d'attention et de concentration sera acheminée aux parents au plus tard **le 19 novembre 2021**. Rencontre le **18 novembre en soirée** et le **19 novembre en avant-midi** (selon les besoins de l'école).
- **À chaque mois, une communication verbale ou écrite** sera acheminée aux parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite ou d'un élève ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école.
- Au cours de l'année scolaire, **deux bulletins** seront disponibles sur le Portail parents Mozaïk. Aucune copie papier ne sera remise à moins de raisons exceptionnelles.

Premier bulletin :

- Étape du **26 août 2021** au **23 décembre 2021**.
- Cette étape compte pour 40 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le Portail parents Mozaïk le **28 janvier 2022**.

Deuxième bulletin :

- Étape du **10 janvier 2022** au **22 juin 2022**.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera disponible sur le Portail parents Mozaïk le **28 juin 2022**.

